

PROCES-VERBAL

CONSEIL D'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement
07 mai 2013 – 14h00
Bibliothèque biologie animale – Gabriel



Etaient présents :

Collège A

Présents ou représentés :

MM. BOLLACHE (procuration à M.MOREAU), CHERKAOUI-MALKI, DECONINCK ,
FARA , NARCE, WIPF , DEMARQUOY (procuration à M.SAUCEDE), FAIVRE, GUZZO

Absente:

MME CHLUBA

Collège B

Présents ou représentés :

MM. ALIBERT (procuration à M.FAIVRE) , ANDREOLETTI(procuration à M.
CHERKAOUI-MALKI jusqu'à 16 h 45 puis présent), BELLENGER, LEVEQUE,
MOREAU, PICHON (procuration à MME ABED-VIEILLARD) , SAUCEDE
MMES ABED-VIEILLARD, PRUDENT (procuration à M.BELLENGER)

Absent

M. RIALLAND

Collège des personnels BIATSS

Présents ou représentés

MM. DER, LOQUIN
MMES GAETAN, GUICHARD

Absent

M. ROLLIN

Collège des usagers cycle licence

Présents ou représentés

M .BERNARD (jusqu'à 18 h 10)
MME KRUBA (jusqu'à 18 h 10)

Absente:

MME PASSE

Collège des usagers cycle master

Présents ou représentés

M. LE PELVE,

Absent

M.VADOT

Collège des personnalités extérieures

Présents ou représentés

MM ALMEIDA jusqu'à 16 h 00), CENSIER (procuration à M.DECONINCK),
MME LUSTRAT (procuration à M.NARCE), FOUGERON (procuration à M.FARA)

Excusés

MM GAUJOUR, KADMIRI

Absents

MM ROUSSET, WOYNAROSKI

Membres consultatifs :

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR

Le Directeur d'UFR accueille M. José ALMEIDA, personnalité extérieure représentant le Grand Dijon, qui siège pour la première fois au conseil d'UFR et le remercie de sa présence. Un tour de table est effectué de façon à ce que M.ALMEIDA connaisse les intervenants.

Puis, le Directeur d'UFR présente la démarche de Dialogue d'Objectifs et de Moyens entre l'université et les composantes. Ce dialogue porte à la fois sur les emplois d'enseignants-chercheurs et de personnels BIATSS vacants ou demandés en création de la rentrée 2014 à la rentrée 2016, sur la dotation en heures et le budget de fonctionnement. Un pré-dialogue a eu lieu en février 2013 sur les emplois et, cette année, le DOM fera l'objet d'une seule réunion en mai 2013, contrairement à l'année dernière où il y avait deux phases. Après le séminaire de la présidence prévu début juillet 2013, les composantes seront destinataires de propositions sur lesquelles elles pourront demander des amendements jusqu'à fin juillet 2013. En septembre, les assemblées des directeurs d'UFR et de laboratoires seront réunies afin d'échanger sur les propositions finales, avant la tenue du Conseil d'Administration de l'université prévu fin septembre.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2013

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 2 avril 2013 du conseil d'UFR est approuvé par :

27 pour, 1 abstention

1 – INFORMATIONS DU DIRECTEUR

Informations générales

- Une adjointe à la Directrice Générale des Services vient d'être recrutée à l'université pour la Gestion des Ressources Humaines et l'administration générale. MME Marie-France MATHIEU était auparavant Secrétaire Générale Adjointe au rectorat de l'Académie de Paris. Une 2^{ème} adjointe à la DGS va être recrutée le 1er juin.2013, pour le pilotage et les grands projets.
- Les enveloppes dédiées aux PPI vont être augmentées: de 100 000 € prévus initialement à 500 000 €.Une 2^{ème} vague de PPI sera lancée en juillet 2013, avec instruction des dossiers à l'automne. De fait, les dossiers présentés lors de la 1^{ère} vague feront l'objet d'une expertise assez sélective.

M.MOREAU souhaite savoir si ces futurs PPI porteront sur les mêmes thématiques ou si de nouvelles apparaîtront.

Le Directeur d'UFR répond qu'il y aura deux nouveaux PPI mais qui ne concernent pas l'UFR.

- En ce qui concerne les locaux, le comité de pilotage SDIA a été réuni le 29 avril. Une 1^{ère} délibération du CA devrait proposer le 15 mai les scénarios possibles puis un 2^{ème} vote du CA devrait intervenir en juillet.
- Le travail sur l'ESPE se poursuit : cette école devrait être organisée en 4 grands départements : ex-IUFM, CIPE, ex-IUP Diderot et département « sciences de l'éducation » ceci dans le pôle « éducation- formation- culture ».
- Une restructuration de l'administration centrale est pilotée par la DGS. L'organigramme sera redécoupé, avec la mise en place de 10 grands pôles, 5 de gestion- institution, personnel, finances, patrimoine, numérique- , 5 de missions- formation, recherche, international, culture, documentation-. Un diaporama pourra être présenté aux membres du conseil lors de la prochaine séance. Une réunion des personnels d'encadrement sera organisée fin mai/début juin ainsi qu'un groupe de travail destiné à la concertation. Cette réorganisation sera applicable à la rentrée 2013.

Informations relatives à la scolarité

- Point sur les inscriptions :

Le Directeur d'UFR a reçu les données de l'université, qui font apparaître une augmentation de 16% des candidatures, soit 145 de plus et de 4.6 % des vœux n° 1 pour l'UFR SVTE. Ces chiffres placent l'UFR plutôt dans la partie haute, ce qui est assez positif. Parallèlement, un recul de 3.8 % est enregistré à l'IUT de Dijon- Auxerre en biologie, ce qui est susceptible d'accroître notre marge de progression.

- Préparation du Dialogue d'Objectifs et de Moyens pour 2014

2 – Demandes d'ATER pour la rentrée 2013

Le Directeur d'UFR explique que six demandes lui sont parvenues, contre cinq l'année précédente. En 2012-2013, 3 ATER ont pu être recrutés, l'un en 64^{ème} sur le poste libéré par M.LATRUFFE, un autre en 65^{ème} microbiologie sur le poste de 66^{ème} de MME LEBORGNE CASTEL et le dernier en 36^{ème} sur le poste libéré par M.FARA. En 2012, initialement, un seul support d'ATER était concédé par l'université. Pour la rentrée 2013, l'UFR a deux postes vacants qui pourraient permettre de recruter des ATER : les postes de MCF libérés par MME LEBORGNE CASTEL et M. LUQUET.

M.FAIVRE observe que l'UFR n'est pas sûre d'obtenir deux ATER sur ses postes vacants, il ne faut pas les considérer comme acquis.

M.GUZZO confirme qu'en 2012, au départ, une seule demande avait été satisfaite par l'université puis deux puis trois. L'université a pris conscience de nos besoins progressivement.

M.FAIVRE indique que, pour 5 des demandes, le besoin était simple à apprécier alors que la demande correspondant à une compensation de décharge de Dominique Delmas au titre de sa fonction de vice-président l'était moins. La commission de l'enseignement de l'UFR a travaillé sur les besoins, en s'appuyant sur le travail de recensement des charges et potentiels réalisé. Le classement proposé a été discuté en commission de l'enseignement puis en Bureau de l'UFR. L'idée retenue a été de classer 4 sections différentes dans les 4 premiers postes .

Le Directeur d'UFR rappelle la situation pour la rentrée 2013 : une demande de plus qu'en 2012 mais un poste vacant en moins. Le taux de pression est donc plus fort qu'en 2012, année où , au départ, un seul ATER était attribué. C'est la vacance tardive du poste de MCF de MME LEBORGNE CASTEL en juillet 2012 qui a permis d'avoir davantage d'ATER au final.

M.GUZZO signale que certaines UFR ont une vingtaine d'ATER, comme en Droit ou en Langues. En argumentant, le besoin a été compris l'année dernière. Depuis plusieurs années, elle obtient des ATER : en 2011 et 2010, l'UFR avait obtenu 2 ATER, en 2009 sept et en 2008 six, dont certains à mi-temps.

M.FAIVRE précise que, cette année, il y a seulement des demandes d'ATER à temps plein sur un an.

M.DECONINK fait valoir qu'en partageant les postes en deux, cela peut permettre de recruter 4 ATER et être intéressant pour les doctorants.

M.FARA pense que les candidats seront volontaires pour avoir des postes de 6 mois à temps complet.

Le Directeur d'UFR ne le pense pas car la rémunération est inférieure. La plupart du temps, ils cochent la case « temps complet » sur leur dossier de candidature.

MME ABED-VIEILLARD demande pourquoi il y a autant d'ATER dans certaines UFR. Est-ce lié aux contrats doctoraux ?

Le Directeur d'UFR précise que c'est lié au potentiel.

M.GUZZO confirme que certaines UFR ont un déficit d'enseignants.

M.CHERKAOUI-MALKI souhaite savoir si les ATER attribués en compensation de décharge sont traités différemment.

Le Directeur d'UFR a posé la question à l'université : ces décharges de vice-président n'existent pas institutionnellement, ce qui est confirmé par Mr GUZZO. Par ailleurs, il observe que d'autres fonctions sont assorties d'une décharge sans pour autant qu'un ATER soit affecté : directeurs d'UFR, d'équipes de recherche...

Pour M.FAIVRE, ce « bruit » sur l'existence de décharges pour les vice-présidents a « pollué » le débat.

Le Directeur d'UFR soumet au vote la liste proposée par la commission de l'enseignement et le Bureau de l'UFR :

1. 65 ème microbiologie
2. 67 ème
3. 35/36èmes
4. 64 ème
5. 67 ème
6. 65 ème

Unanimité (28 pour)

3 – Campagne d'emplois enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS

Le Directeur d'UFR explique que l'on raisonne pour la rentrée 2014 mais également pour les années 2015 et 2016, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la mandature. Cela nous permet de hiérarchiser, même si les choix ne sont pas immuables puisqu'un DOM est organisé annuellement.

Après avoir donné lecture des postes vacants ou susceptibles de l'être en 2014, 2015 et 2016, le Directeur d'UFR explique que le travail de recensement des charges et potentiels par section réalisé par Bruno FAIVRE va être comparé avec les données de l'université et, peut-être, généralisé aux autres composantes.

M.FAIVRE présente l'étude qu'il a réalisée, en soulignant que c'est grâce à la collaboration de tous. Il a calculé les besoins théoriques, c'est-à-dire le nombre d'heures à couvrir par section. Le potentiel a été calculé sur la base du nombre d'enseignants-chercheurs de la section, multiplié par 192. Les décharges ont été ignorées car non pérennes. L'étude intègre à ce jour tous les enseignants et enseignants-chercheurs, sauf l'ATER qui enseigne en microbiologie mais qui aurait été compté en 66^{ème} végétal et Claire OLIVE, PRAG, qu'il n'est pas facile de rattacher à une section. Toutefois, il faudra l'insérer. L'étude n'intègre pas non plus les deux diplômes « enseigner les SVT ». Le recensement, réalisé avec chaque responsable de filière, permet de calculer des taux d'encadrement. Chaque section est importatrice et exportatrice. Le tableau indique également le nombre d'heures non réalisées ou faites par des vacataires.

Au terme de ce travail, trois sections apparaissent comme particulièrement déficitaires : la 65 ème, les 35/36 èmes, la 67 ème. Il y a des besoins ailleurs mais la hiérarchie est celle-ci. Ce travail n'intègre pas les heures faites à l'extérieur car il n'a obtenu que 40 % des

réponses. Il présentera le travail approfondi lors d'une prochaine commission de l'enseignement de l'UFR.

M. LEVEQUE demande quel était le critère pour classer la 65^{ème}, les 35/36 èmes et la 67^{ème}.

M. FAIVRE répond qu'il y a eu plusieurs critères. Il n'est pas dans un schéma de hiérarchisation à cette échelle.

M. GUZZO remercie M. FAIVRE pour ce travail.

M. FAIVRE conclut qu'il lui reste à intégrer les données de l'UFR Sciences et Techniques et à transférer son travail à l'université.

M. DECONINK observe que ce travail avait été fait il y a quelques années pour les 35/36 èmes et la situation est chronique depuis 6 ou 7 ans.

Le Directeur d'UFR ajoute que l'on n'a pas été surpris par ces données, on avait donc a priori une bonne vision de la situation.

Puis, il rappelle les demandes de création d'emplois d'enseignants-chercheurs présentées l'année précédente, en 67^{ème}, 65^{ème} et 35/36 èmes et celles proposées pour 2014. La campagne de création d'emplois dite « Fioraso » sera certainement reconduite. C'est le Bureau de l'université qui a décidé l'affectation des 4 emplois d'enseignants-chercheurs, des 4 postes de PRAG et des 4 emplois de personnels BIATSS créés lors de la précédente attribution. Les postes ont été fléchés vers les langues, les sites délocalisés et la réussite en licence.

Lors du pré-DOM RH, il y a eu une audition séparée des directeurs de laboratoires. Pour cette campagne d'emplois 2014, la commission de l'enseignement, la commission de la recherche et le Bureau se sont réunis et de longues discussions ont eu lieu, en particulier pour la 65 ème. En effet, on pensait avoir des besoins en biologie du développement et recevoir des demandes et l'on n'a rien reçu. Un questionnaire est apparu aussi pour le poste de MCF d'anglais, sur la question du maintien ou de la transformation en poste de PRAG. Le souhait des instances a été de publier le poste de MCF pour permettre la promotion de MME CHATEAU. L'UFR tient à la connotation anglais scientifique.

Il y a eu une réflexion plus intense et un certain embarras sur le poste de MCF libéré par M. LUQUET. Ce poste a été revendiqué d'une part par la 67 ème en raison des besoins pédagogiques en 67^{ème} et de l'affectation recherche actuelle à BIOGEOSCIENCES et d'autre part, par le CSGA pour la biologie du développement.

En ce qui concerne le poste de MCF libéré par MME LEBORGNE CASTEL, une demande a été présentée en 65^{ème} pour la biologie cellulaire végétale. La commission de l'enseignement et celle de la recherche ont émis des avis différents, le Bureau a procédé à un arbitrage qui reste ouvert à la discussion.

Pour M. DECONINCK, ce poste va permettre de combler un déficit d'enseignement.

M. FARA pense qu'il faut être cohérent avec les années antérieures.

Le Directeur d'UFR présente les propositions du Bureau en ce qui concerne les postes vacants :

- poste de 66 ème de MME LEBORGNE : à publier en 65^{ème} biologie cellulaire végétale et microbiologie générale

- poste de 68^{ème} de M.LUQUET à publier en 67^{ème} avec le profil du poste demandé en création l'année dernière.

Puis, il lit les créations d'emplois proposées par le Bureau :

- 2014 : 1) PRAG, 2) MCF 65^{ème}, 3) MCF 67^{ème}

M.DECONINCK, à l'origine de la demande de création du poste de PRAG, précise que le recrutement se ferait en option C, sciences de la terre. Cette demande répond aux besoins d'encadrement en 35/ 36^{èmes} mais aussi à la préparation aux concours dans le cadre des ESPE.

Le Directeur d'UFR ajoute que dans le cadre du plan Fioraso, l'argumentaire « prise en charge des étudiants de 1^{ère} année » et « liaison lycées/université » peut être déterminant.

Pour 2015, un MCF 23-36 puis un PR 64^{ème} sont proposés.

Pour 2016, un emploi de MCF 66^{ème} physiologie animale est classé en 1 et un MCF biologie du développement en 2^{ème}, avec recherche au CSGA. Le classement pourra évoluer selon le résultat des travaux de la commission de l'enseignement. Il s'avère nécessaire de réunir tous les acteurs de 65^{ème} dans l'intérêt des étudiants.

M.GUZZO s'étonne que le poste de microbiologie alimentaire demandé depuis deux ans soit classé en création en 2014 et non sur un poste vacant. Si le poste de MME LEBORGNE CASTEL est publié en microbiologie générale en 2014, il n'y aura aucune création dans son domaine donc on ne va pas combler le déficit. En recherche, c'était un profil transversal, avec une dynamique assez porteuse. Il aimerait connaître les arguments qui ont présidé à ce classement. Il rappelle que, l'année précédente, le poste de microbiologie alimentaire était classé, comme celui de 67^{ème}, en création or, il ne bénéficie pas des redéploiements sur postes vacants, contrairement au poste de 67^{ème}. De plus, selon lui, cela fait beaucoup en 65^{ème} végétal.

M.FAIVRE estime lui aussi qu'un poste tue l'autre, indépendamment du besoin. Si un poste est obtenu en microbiologie générale, celui de microbiologie alimentaire ne sera probablement pas attribué.

Pour M.DECONINCK, ce n'est pas si évident, compte tenu du déficit de cette section.

Le Directeur d'UFR précise que l'aspect microbiologie générale a été ajouté tardivement, la veille au soir, pour que la microbiologie alimentaire bénéficie d'heures. Ceci étant, cette proposition est un instrument de travail et il ne faut pas la considérer comme figée.

M.GUZZO rappelle qu'il y a trois postes de déficit en microbiologie alimentaire et que tous les enseignants- chercheurs sont responsables de formation : M1, M2, mention. La personne recrutée aurait soutenu l'équipe en master et aurait été intégrée à une équipe. La proposition n'est pas raisonnable compte tenu du nombre important d'étudiants. Il est assez stupéfait de cette proposition.

Le Directeur d'UFR répond qu'il n'y a pas reculé de ce poste par rapport à l'année dernière : il était classé 2, il reste 2, on ne peut pas dire qu'il recule.

M.GUZZO estime qu'il est nécessaire d'avoir une politique cohérente pour créer des équipes soudées et qu'il ne faut pas saupoudrer.

M.WIPF souhaite rappeler l'historique en végétal : suite aux départs de M.HUMBERT et de M.SCHOEFS, le besoin avait été identifié en 65/66. Le recrutement de MME LEBORGNE CASTEL, classée 2^{ème}, comme PR n'a pas comblé le besoin en enseignement. En commission recherche, il a juste été dit que le poste, qui était rattaché à Agroécologie, resterait à Agroécologie.

Pour M.GUZZO, il faut aller au plus urgent. Certes, il a eu un poste mais les enseignants-chercheurs ont un nombre important d'heures complémentaires et ne peuvent presque plus faire de recherche.

M.FAIVRE ajoute, sur la base du travail de recensement réalisé, que ce n'est pas la peine de demander des postes en 66^{ème} végétal. Le besoin en microbiologie était plus palpable, avec une masse assez conséquente d'heures supplémentaires.

MME ABED-VIEILLARD précise qu'il y a beaucoup de PRL dedans. Par ailleurs, de nombreuses personnes font de la biologie cellulaire, il y a plusieurs responsables.

Le Directeur d'UFR souhaite savoir si le retour éventuel d'un enseignant-chercheur actuellement en décharge de service du fait de sa mission à la DRRT peut engendrer un surnombre en biologie cellulaire.

MME ABED-VIEILLARD rappelle que la microbiologie était ressortie en fort déficit en commission de l'enseignement.

M.WIPF fait état d'un collègue recruté en microbiologie qui assure des heures en biologie végétale.

M.DECONINCK juge scandaleux un recrutement effectué il y a quelques années. Si les postes sont mieux répartis qu'en 2013, l'université tiendra compte des besoins. Il ne partage pas l'avis selon lequel « un poste tue l'autre ».

Le Directeur d'UFR ajoute que le débat est l'issue d'un travail compliqué en Bureau et en commission de la recherche. Il faut être cohérent : soit on demande un poste de biologie cellulaire, soit on demande un poste de microbiologie pure.

M.WIPF répond que le profil initial portait sur la biologie cellulaire.

M.MOREAU demande quels sont les deux laboratoires concernés par ces demandes de postes.

Le Directeur d'UFR répond qu'il s'agit des UMR PAM pour le poste de microbiologie alimentaire et Agroécologie pour le poste de biologie cellulaire.

M.GUZZO signale qu'un poste de l'IUT de DIJON-AUXERRE est fléché en 65^{ème}, équipe Agroécologie.

M.CHERKAOUI-MALKI craint que l'université ne coupe le poste en deux.

M.WIPF rappelle qu'au départ, le profil était « biologie cellulaire » uniquement. C'est le Bureau qui a ajouté la microbiologie.

Le Directeur d'UFR estime que si l'on garde ce poste en biologie cellulaire, il faut enlever l'intitulé « microbiologie ».

M.FAIVRE demande quels sont les besoins en biologie cellulaire.

MME ABED-VIEILLARD répond qu'il y a eu un doctorant contractuel cette année. Il faudrait voir qui intervient car cet enseignement est fait en ajustement de service. Elle regrette que cet enseignement soit une variable d'ajustement.

Le Directeur d'UFR soulève le problème de l'immunologie.

M.CHERKAOUI-MALKI répond qu'il y a un profil de recrutement.

M.GUZZO indique que 837 heures sont à réaliser dans son domaine, avec 2 MCF, 1PR et 1 ATER cette année. Ils assurent des responsabilités pédagogiques et en recherche, sont bien intégrés à l'UFR SVTE et ont toujours été présents pour développer l'attractivité de l'UFR.

M.WIPF répond que dans son secteur aussi, beaucoup de gens s'impliquent. Par ailleurs, les déficits d'enseignement sont proches.

M.GUZZO relève qu'étant plus nombreux, les végétalistes ont des possibilités d'ajustement que n'ont pas les microbiologistes alimentaires. Par ailleurs, Agrosup aimerait récupérer la mention « science des aliments », il faut que l'UFR se positionne.

M.WIPF indique que le secteur du végétal a déjà perdu deux postes, ce serait le 3^{ème}.

Le Directeur d'UFR rappelle qu'il y a eu des pertes de postes partout dans l'UFR au cours des dernières années. Il faut être le plus clair possible dans nos arguments et justifier au mieux nos postes afin de ne pas en perdre.

M.GUZZO fait observer à M.WIPF qu'il n'a pas 60 étudiants en M2 et 40 en M1.

M.SAUCEDE demande s'il est possible d'avoir un point en termes de recherche pour les deux postes.

M.GUZZO fait un rapide résumé de sa thématique de recherche. Il étudie le stress des microorganismes dans les produits lactiques et l'effet bien-être de certaines bactéries. C'est un projet transversal vers la thématique cancer de l'équipe de MME GARRIDO. On n'a pas cette compétence sur Dijon. Cette recherche transversale s'inscrit dans le cadre du LABEX « LIPSTIC » et peut s'appliquer aux personnes cancéreuses ou obèses.

Le Directeur d'UFR demande s'il est prévu d'utiliser le modèle « zébra-Fish ».

M.GUZZO répond que oui.

M.CHERKAOUI-MALKI souhaite savoir s'il utilise le séquençage « nouvelle génération ».

M.GUZZO répond qu'il sous-traite cette opération.

M.MOREAU demande combien il y a d'enseignants-chercheurs et de chercheurs.

M.GUZZO répond qu'il y a 5 ou 6 enseignants-chercheurs plus ceux du CRI INSERM. Il n'y a pas de chercheur. Le profil est assez transversal.

M.WIPF fait lui aussi une rapide présentation du profil recherche du poste demandé. Celui-ci sera affecté à l'équipe de MME SIMON-PLAS et de MME LEBORGNE CASTEL. La thématique est la dynamique membranaire. La plate-forme de microscopie est associée et un travail est fait sur l'imagerie cellulaire. C'est une recherche transversale avec l'université de Franche Comté. Il y a 3 enseignants-chercheurs de l'uB, l'équipe est dirigée par un DR.

Le Directeur d'UFR propose de passer au vote pour le poste vacant d'anglais et celui libéré par M.LUQUET.

Publication du poste d'anglais en MCF 11/36 : 24 pour, 2 abstentions

Publication du poste libéré par M.LUQUET en 67^{ème} : 22 pour, 4 abstentions

Le Directeur d'UFR propose un vote à bulletins secrets pour le poste libéré par MME LEBORGNE CASTEL, compte tenu du débat important qu'il suscite.

A l'issue d'un vote à bulletins secrets, la publication du poste de MCF libéré par MME LEBORGNE CASTEL est décidée en microbiologie par 20 voix, contre 4 pour une publication en biologie cellulaire et 4 blancs.

Puis des votes à bulletins secrets sont organisés pour déterminer l'ordre de priorité des publications.

1^{er} rang : 16 voix pour la 11^{ème} section, 6 voix pour la 67^{ème}, 4 voix pour la 65^{ème}, 1 blanc, 1 nul. La 1^{ère} priorité est la publication d'un poste d'anglais scientifique (11/36^{èmes})

2^{ème} rang : 17 voix pour la 65^{ème}, 7 pour la 67^{ème}, 4 blancs. La 2^{ème} priorité est la publication d'un poste vacant en 65^{ème} s. microbiologie

3^{ème} rang : publication d'un poste en 67^{ème} s : unanimité

Puis, le Directeur d'UFR propose un vote de principe sur les créations pour 2014 proposées par le Bureau, à savoir 1 PRAG, 1 MCF de biologie cellulaire, 1 MCF 67^{ème} section.

25 pour, 3 abstentions sur le principe de demander ces créations, sans préjuger de leur rang de classement, lequel sera soumis au vote.

M.DECONINCK indique que la demande d'ATER serait moins prégnante si le poste de PRAG était créé et que le service des enseignants-chercheurs serait allégé. Cette demande répond à un besoin d'enseignement ancien, notamment en master « métiers de l'enseignement ». Au niveau de la recherche, cela ne met pas l'UMR Biogéosciences en péril.

M.FAIVRE confirme que ce poste supprimerait une bonne partie des besoins et demande s'il influe sur les autres demandes.

Le Directeur d'UFR répond que oui car les emplois du second degré ne sont pas comptés à part. Mais cela n'influe pas sur les années suivantes.

Le Directeur d'UFR propose un vote à bulletins secrets pour classer les demandes de création d'emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs pour 2014.

1^{er} rang 16 voix pour le poste de PRAG, 5 pour le MCF 65^{ème}, 4 pour le MCF 67^{ème}, 3 blancs

2^{ème} rang 13 voix pour le MCF 65^{ème}, 10 voix pour le MCF 67^{ème}, 3 blancs

3^{ème} rang MCF 67^{ème} Unanimité

Puis, il propose, pour les créations de 2015 et 2016, de voter à main levée sur une liste :

2015 : 1) MCF 23/36, 2) PR 64^{ème}
19 pour, 5 abstentions

2016 : 1) MCF 66^{ème} physiologie animale, 2)MCF 65^{ème}, 3) PR 36 ème
18 pour, 4 abstentions, 2 contre.

* * *

RECAPITULATIF

DEMANDES DE PUBLICATION D'EMPLOIS VACANTS D'EC

2014

- 11 MCF 0472 ex-MAGNET : publication en 11/36èmes profil « anglais scientifique » **24 pour, 2 abstentions**
- 66 MCF 1220 ex-LEBORGNE : publication en 65^{ème} microbiologie profil »interaction bactéries/hôte animal « UMR PAM **20 pour, 4 pour un profil « biologie cellulaire végétale » , 4 blancs**
- 68 MCF 0854 ex-LUQUET : publication en 67^{ème} profil » écologie comportementale». UMR Biogéosciences **22 pour, 4 abstentions**

2015

- 64 MCF 0272 S retraite M.BENTEJAC : maintien

2016

- 66 PR 0131 S retraite B.PAUL: maintien
- 66 MCF 0875 S retraite M.CHARBONNIER: maintien

DEMANDES DE CREATION D'EMPLOIS ENSEIGNANTS ET EC

2014

1. PRAG sciences de la vie et de la terre (option C)

2. MCF 65^{ème} profil : » biologie cellulaire « UMR Agroécologie
3. MCF 67^{ème} profil : « approche phénotypique de la quantification de la biodiversité » UMR Biogéosciences

25 pour, 3 abstentions

2015

4. MCF 23/36 èmes profil : « dynamique des interfaces atmosphère-eau-sol : diagnostic et modélisation » UMR Biogéosciences
5. PR 64 ème biochimie CRI INSERM U 866

19 pour, 5 abstentions

2016

6. MCF 66^{ème} profil « physiologie animale, comportement alimentaire et signalisation cellulaire » UMR CRI INSERM U 866
7. MCF 65^{ème} biologie du développement CSGA
8. PR 36 ème profil : » sédimentologie, environnement, paléoenvironnement » UMR Biogéosciences

18 pour, 4 abstentions, 2 contre

Puis, le Directeur d'UFR lit les postes vacants de personnels BIATSS et soumet au vote :

DEMANDES DE PUBLICATION D'EMPLOI VACANTS DE BIATSS

2014

- IGE D.THOMAS Agroécologie concours externe
- IGR J.GRESTI CRI INSERM U 866 Concours interne
- TECH B.FRANCOIS BAP J : transformation ASI BAP J resp. antenne financière, concours interne
- ADT MME DEBIERRE : maintien

Unanimité (24 pour)

2015

- ADT MME NEDEY : maintien

- IGE MJ MILLOUX Biogéosciences : maintien
- TECH M.SAUNIER : maintien

Unanimité (24 pour)

2016

- ADJOINT ADMINISTRATIF M.BAUDOIN : transformation éventuelle ADT BAP J
- TECH DALBY Biogéosciences changement de fonctions
- TECH FESTEAU Biogéosciences

Unanimité (24 pour)

MME ABED-VIEILLARD s'étonne que le poste d'ADT de M.SOLONOT n'apparaisse pas car il a indiqué pouvoir partir en retraite dans les années prochaines au titre des carrières longues. Après vérification, il s'avère que M.SOLONOT n'apparaît pas dans la liste envoyée par le service du personnel car sa date de naissance est postérieure à la date d'observation.

M.LEVEQUE souligne combien la fonction d'évacuation des déchets pour l'ensemble de l'université assurée par M.SAUNIER est essentielle.

Puis, le Directeur d'UFR communique le classement proposé par le Bureau et le soumet au vote :

DEMANDES DE CREATION DE PERSONNELS BIATSS

2014

1. TECH SALLE DE TP LICENCE
2. ASI ex-SIMONIN (engagement CA) UMR U 866 CRI INSERM

Unanimité (24 pour)

2015

3. TECH SERRES
4. IGE BAP A Biogéosciences

Unanimité (24 pour)

2016

5. TECH BAP J CSGA
6. TECH BAP A Biogéosciences
7. ADJENES ARTHEIS
8. IGE ARTHEIS

Unanimité (24 pour)

Hors classement car postes transversaux

- IGE hygiène et sécurité CRI INSERM U 866
- TECH CRI INSERM U 866

Le Directeur d'UFR signale, à propos du poste demandé pour les serres, qu'il y a actuellement un projet de nouvelle implantation des serres de la part de l'université. Le projet n'est pas suffisamment avancé pour le classer en 2014, il l'est donc pour 2015.

M.LEVEQUE se pose la question de la légitimité de l'UFR SVTE à porter les demandes pour l'UMR ARTHEIS. Les liens d'accroche sont relativement faibles, cette équipe devrait selon lui être portée par l'UFR Sciences humaines.

Le Directeur d'UFR confirme que cette question se pose car au moment des élections du conseil d'UFR, cette équipe n'a pas été considérée comme rattachée à l'UFR SVTE. De ce fait, on ne se sent pas vraiment concerné par les demandes présentées. Il a demandé lors de la commission de la recherche au directeur d'ARTHEIS par intérim si le poste d'adjoint administratif était destiné à renforcer l'antenne financière ou l'UMR.

MME GUICHARD signale que la situation n'est pas facile à ARTHEIS en raison du changement de direction en cours.

M.DECONINCK indique que 4 enseignants-chercheurs sont rattachés à la 35/36 dans ARTHEIS. Ce n'est pas dans leur intérêt de rester à l'UFR SVTE. Il signale également que Laetitia BASSEREAU fait un gros travail qui décharge l'antenne financière.

4 – Budget fonctionnement/heures complémentaires

Le Directeur d'UFR informe le conseil de l'augmentation de la dotation « équipements pédagogiques » proposée par la Commission de la Pédagogie de l'uB, à confirmer par le CA le 15 mai et rappelle la mise en place des PPI.

Un travail est en cours sur l'évaluation des besoins en heures : en février 2013, le besoin était évalué à 1262 heures, soit 58368 € ; en avril 2013, l'université a attribué 27611€ soit 597 heures et à ce jour, le besoin est évalué à 852 heures.

Notre coût horaire a baissé car on a moins recours aux vacataires puisque davantage d'heures sont faites par les titulaires.

5 – Questions financières

Sortie d'inventaire

Minibus 21 E 8308 A

M.LEVEQUE explique que ce véhicule revient très cher en entretien. Il a pris contact avec le service des Domaines et il s'avère qu'il n'est pas possible de le revendre car après 9 ans, il est voué à la destruction. Le département ETEC veut conserver un parc de 4 minibus, nécessaires pour les camps de terrain. L'université semble vouloir privilégier le recours à la location mais le coût est très élevé : 6000 € par an par minibus, soit 24000 € par an au total, ce qui est extrêmement élevé.

Unanimité (22 pour)

Subventions

300 € d'AMAQ à la Corpo Bio

M.GUZZO explique que cette subvention est destinée à aider la Corpo Bio pour l'aider à financer des manifestations.

21 pour, 1 abstention

Versement de 18000 € par l'Université via l'UFR SVTE à l'OSU THETA

M.DECONINCK précise qu'une convention est en cours.

Unanimité : 22 pour

2 conventions de reversement au CNRS

Il s'agit de reversements de BQR ou de crédits PARI.

Unanimité : 22 pour

5 – Questions diverses

Convention Université/ EHIME

Le Directeur d'UFR explique que cette convention, qui pourra concerner plusieurs composantes, est proposée par le pôle relations internationales.

Unanimité : 22 pour

Point sur les travaux

.MME CLERGET informe le conseil de la rénovation par le pôle patrimoine des salles de cours R2, R3 et R4 pendant l'été.

MME ABED-VIEILLARD ajoute qu'un recensement des tables et chaises a été effectué en vue de réassortir le mobilier des salles de cours. En ce qui concerne la future salle du conseil, elle regrette que la pièce prévue ne soit pas suffisamment fonctionnelle.

M.FAIVRE répond qu'il n'y avait pas de problèmes majeurs à l'origine.

Le Directeur d'UFR souhaite qu'une réunion soit organisée avec le pôle patrimoine et l'ingénierie hygiène et sécurité pour discuter de l'implantation de la future salle du conseil. Par ailleurs, il a reçu une demande d'hébergement provisoire de la part de Philippe BESNARD pour son équipe actuellement installée à Epicure, pour un an ou 18 mois en raison de travaux. La demande porte sur environ 200 m², l'UFR ne dispose pas de tels locaux vides.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 25.

Conseil restreint aux PR

Etaient présents ou représentés :

MM NARCE WIPF, , CHERKAOUI-MALKI, DEMARQUOY (procuration à M. CHERKAOUI-MALKI), DECONINCK, GUZZO ET FAIVRE

M. CHERKAOUI-MALKI présente la candidature de NASSER Boubker et souligne l'intérêt qu'il y aurait à accueillir cette personnalité.

Le Directeur d'UFR soumet au vote la proposition de nomination de ce PR invité :

Unanimité : 7 pour